

## **COMMUNE DE SAINT-CYR-EN-ARTHIES**

### **Liste des emplacements réservés du PLU** **après modification simplifiée**

<b>Numéro</b>	<b>Affectation</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Superficie</b>
A	Création d'un accès à la zone d'équipements sportifs et de loisirs	Commune	1544 m <sup>2</sup>
B	Traitement des eaux de ruissellement. Noues et talus enherbés	Commune	1220 m <sup>2</sup>
C	Traitement des eaux de ruissellement. Noues et talus enherbés	Commune	1545 m <sup>2</sup>
D	Création d'un verger et jardins partagés	Commune	2210 m <sup>2</sup>
E	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	1350 m <sup>2</sup>
F	Création de fossé pour écoulement des eaux pluviales	Commune	1210 m <sup>2</sup>
G	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	5700 m <sup>2</sup>
H	Création de fossé pour écoulement des eaux pluviales et bande enherbée	Commune	6300 m <sup>2</sup>